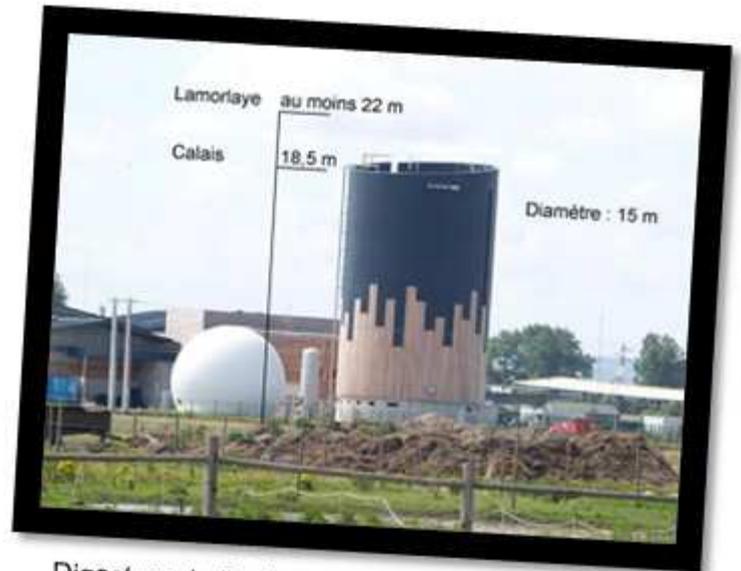


Usine de méthanisation

Chers Voisins, Chers Morlacuméens,

Depuis quelques semaines, tout nous laisse à penser qu'une usine de méthanisation s'installera à Lamorlaye avec les conséquences suivantes :

- **DES DIZAINES** de camions par jour, des milliers de **CAMIONS** par an.
- **DEFIGURATION** du paysage avec une tour d'au moins 22 mètres de haut et 15 mètres de diamètre.
- **ODEURS** potentielles : gaz H_2S = œuf pourri.



Digesteur de l'usine de méthanisation de Calais

Par ailleurs, le projet à déjà rencontré :

- Une **vive opposition des entraîneurs** à l'implantation en zone hippique, voie de la Grange des Prés à Lamorlaye (cf. : conseil municipal du 27 mars 2009).
- Une **opposition musclée des « verts »** contre le site du Mont de Pô à Chantilly.

Notre propos n'est pas de remettre en cause l'intérêt de ce projet mais de s'opposer à l'installation d'une usine de méthanisation dans notre environnement préservé.

NON A L'USINE DE METHANISATION A LAMORLAYE

Afin de sensibiliser nos élus, nous vous remercions de signer la pétition CONTRE l'installation de l'usine de méthanisation à Lamorlaye.



Vue d'ensemble de l'usine de méthanisation de Calais

La méthanisation déjà contestée

OÙ SERA implantée la future unité de valorisation du fumier de cheval ? La Cuma (Coopérative d'utilisation du matériel agricole) du pays Sud Oise, qui développe le projet, a renoncé à construire cette usine au Mont-de-Pô comme prévu. Et si, actuellement, aucun nouveau site précis n'est encore avancé, le dossier inquiète déjà certains habitants. Au point qu'une

pétition a été lancée pour protester contre une éventuelle construction de l'usine de méthanisation voie de la Grange-des-Prés à Lamorlaye.

Soixante-dix riverains et professionnels ont signé le document, remis vendredi au maire Didier Garnier par l'un de ses farouches opposants, Daniel Merlin. La démarche a pris de court Richard Crépon, le président de la Cuma. « C'est la pre-

mière fois que l'on m'interpelle sur le sujet, je ne savais même pas qu'il y avait une pétition. J'aurais aimé que les entraîneurs me posent la question, nous avons tout de même des assemblées générales au sein de la coopérative. »

« Nous n'avons pas l'intention d'aller voie de la Grange-des-Prés »

Ce sont les premiers sondages réalisés au Mont-de-Pô, qui auraient bouleversé le projet initial. Installer une telle unité sur d'anciennes carrières s'est révélé impossible. D'autant que le terrain en partie pollué aurait demandé trop d'investissements pour être nettoyé. Alors qu'il prenait connaissance de ces résultats, Richard Crépon notait également l'opposition de plusieurs associations écologistes. Trop d'obstacles... Le projet du Mont-de-Pô est abandonné. « J'ai alors recherché tous les sites disponibles et prospecté sur Lamorlaye ainsi que sur d'autres communes », raconte Richard Crépon. Mais d'après son président, la Cuma n'a pas encore arrêté son choix. « En ce qui concerne le termin de la voie de la Grange-des-Prés, je n'ai même pas contacté le propriétaire », assurait Richard Crépon interpellé lors du dernier conseil municipal de Lamorlaye. « Nous ne construisons pas dans la zone hippique. » Le maire Didier Garnier, artisan du projet de méthanisation avec Eric Woerth, a confirmé. « Compte tenu des problèmes que cela pose, nous n'avons pas l'intention d'aller voie de la Grange-des-Prés. » Reste à trouver le site idéal pour valoriser le fumier de cheval. « Ce projet créera 25 emplois et fournira de l'énergie pour d'autres entreprises autour », rappelle Richard Crépon.

MARIE PERSIDAT



LAMORLAYE, VENDREDI SOIR. Le projet de Richard Crépon (à droite), conseiller municipal et surtout président de la Cuma du pays Sud Oise, fait déjà l'objet de contestations avant même d'être défini géographiquement. (LP/Ma.P.)

MARDI 31 MARS 2009

Extrait de convergences n°25

L'usine de méthanisation

La localisation de l'usine de méthanisation qui doit être alimentée par une noria de camions chargés du fumier des chevaux de nos entraîneurs est en discussion ! On la croyait fixée au Mont de Pô mais on apprend qu'elle sera peut-être dans la zone hippique (logique), ou dans la ZAET, ou à la place de la station d'épuration ! C'est-à-dire route de la Seigneurie où la circulation est déjà très importante, dans un quartier où il y a beaucoup d'habitations et où on nous promet (?) des logements sociaux ... Cette hypothèse (nous espérons qu'elle ne sera pas retenue) est choquante ! Comme il est choquant de n'avoir été informés que par une indiscretion ou la levée de boucliers des entraîneurs.

Le sulfure d'hydrogène (H₂S) est un gaz acide responsable de l'odeur désagréable de l'œuf pourri.

Extrait du Blog réussir Lamorlaye

NON A L'USINE DE METHANISATION A LAMORLAYE

La rapidité de réaction des riverains de la rue de la Grange des Prés et alentours tue dans l'œuf le projet d'installer l'usine de méthanisation dans l'espace naturel du bout des terrains d'entraînement. Le dossier a été mis sur la table du Conseil Municipal par Daniel MERLIN sans que le Maire ne nous en ait jamais informé. Les difficultés de gestion du fumier – abondant- produit par les écuries de courses ont abouti à la création d'une Association des producteurs de fumier sous forme de CUMA, dont le Directeur est Monsieur CREPON, Président de l'Association des entraîneurs, conseiller municipal délégué aux Affaires hippiques à Lamorlaye. La solution proposée aux entraîneurs est la réalisation d'une usine de transformation du fumier en énergie. Le dossier a été classé par le Ministère de l'Agriculture « Pôle d'excellence rural » porté par Monsieur GARNIER, -devenu Maire de Lamorlaye- et doit recevoir d'importantes subventions publiques. Monsieur BATISTINI travaille également au projet, partageant son temps entre la Mairie de Lamorlaye comme Directeur de Cabinet du Maire et la CUMA. Le site d'implantation initialement retenu voilà 3 ans est au Mont de Po. Je me souviens avoir exprimé ma désapprobation à cette localisation en réunion de Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, d'avoir même été la seule à ne pas valider la demande de modification du PLU de Chantilly soumise aux votes des élus communautaires. En septembre dernier, le Maire de Chantilly sous la pression d'Associations de défense de l'environnement annonce discrètement aux responsables de la CUMA que l'usine de méthanisation ne pourra pas se faire au Mont de Po. Voilà qui est bien ennuyeux car le projet ne peut bénéficier des subventions publiques qu'à la condition de respecter un calendrier de mise en œuvre. Il devient donc urgent de trouver une solution de rechange pour implanter cette usine à gaz. Et pourquoi pas LAMORLAYE ? Mais oui tiens ! Une tour de 30 mètres de haut avec une rotation de dizaines de camions par jour.

Nous sommes résolument contre une installation de ce type sur le territoire communal.

D'autres hypothèses d'implantation existeraient sur LAMORLAYE. Soyons vigilants.